

(Version 146-1; 12 avril 2021 18:10:35)

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2020

Projet aux fins de discussion

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 18

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de la CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND MONT-TREMBLANT pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ont été examinés par un autre professionnel en exercice, qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 4 juin 2020.

Mont-Tremblant
Le 14 avril 2021

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A121002

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

4

	2020	2019
PRODUITS		
Revenus net du Centre d'immatriculation (annexe A)	74 817 \$	21 341 \$
Activités (annexe C)	511 370	439 881
Cotisations des membres	96 157	99 103
Subventions - Ville de Mont-Tremblant	43 000	6 000
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	2 432	1 317
Revenus de placements	4 380	5 056
Autres	18 329	19 359
	675 668	570 716
	750 485	592 057
CHARGES		
Activités (annexe C)	591 690	465 875
Charges d'exploitation (annexe B)	149 345	136 231
	741 035	602 106
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	9 450 \$	(10 049) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

5

	Investis en immobili- sations	Affectés	Non affectés	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	16 666 \$	150 000 \$	203 345 \$	370 011 \$	380 060 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(3 136)	-	12 586	9 450	(10 049)
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	1 670	-	(1 670)	-	-
SOLDE À LA FIN	15 200 \$	150 000 \$	214 261 \$	379 461 \$	370 011 \$

BILAN

31 DÉCEMBRE 2020

6

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	6 879 \$	295 893 \$
Placements temporaires	680 250	276 566
Débiteurs (note 2)	7 315	4 196
Subventions à recevoir	76 154	-
Aide gouvernementale à recevoir	26 372	-
Frais payés d'avance	753	8 398
	797 723	585 053
Placements à long terme	68 002	65 089
Immobilisations corporelles (note 3)	15 200	16 666
	83 202	81 755
	880 925 \$	666 808 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 4)	66 061 \$	68 591 \$
Produits reportés	3 262	2 256
Subventions reportées (note 5)	432 141	225 950
	501 464	296 797
Actifs nets		
Investis en immobilisations	15 200	16 666
Grevés d'une affectation interne (note 9)	150 000	150 000
Non affectés	214 261	203 345
	379 461	370 011
	880 925 \$	666 808 \$

Éventualités (note 6)

Engagements contractuels (note 7)

APPROUVÉ PAR,

DATE

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

7

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	9 450 \$	(10 049) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 136	3 044
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	(2 432)	(1 317)
	10 154	(8 322)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(3 119)	29 974
Subventions à recevoir	(76 154)	-
Aide gouvernementale à recevoir	(26 372)	-
Frais payés d'avance	7 645	(7 197)
Créditeurs et frais courus	(2 530)	617
Subventions reportées	206 191	108 058
Produits reportés	1 006	(3 834)
	116 821	119 296
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(404 165)	(55 057)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 670)	(2 398)
	(405 835)	(57 455)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(289 014)	61 841
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	295 893	234 052
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	6 879 \$	295 893 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

8

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation, s'il y a lieu, sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les revenus de placements affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les cotisations sont comptabilisées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les commissions et les autres produits ou subventions reportés sont comptabilisés à titre de produits lorsque le service a été rendu ou lorsque les biens ont été livrés.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

9

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et des frais courus, des produits reportés et des subventions reportées.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent de fonds d'actions et d'obligations cotées en bourse.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

10

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier de bureau - centre d'immatriculation	Amortissement dégressif	20 %
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Enseigne	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

AIDE GOUVERNEMENTALE

L'aide gouvernementale est comptabilisée aux états financiers lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société s'est conformée et qu'elle continuera de se conformer à toutes les conditions nécessaires pour obtenir l'aide en question.

L'aide gouvernementale est portée en diminution du coût des actifs ou des charges connexes.

SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reçues pour lesquelles les dépenses seront engagées dans une période ultérieure sont reportées et comptabilisées aux revenus lorsque les dépenses relatives sont réellement engagées.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

En raison de la difficulté de déterminer la valeur du temps consacré par les bénévoles à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services, celui-ci n'est pas constaté dans les états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

11

2. DÉBITEURS

	2020	2019
Clients	6 005 \$	1 604 \$
Sommes à recevoir de l'État	1 310	2 592
	7 315 \$	4 196 \$

Un client représente 45 % des clients au 31 décembre 2020 (27 % en 2019).

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	20 951 \$	18 052 \$	2 899 \$	1 607 \$
Matériel informatique	21 288	19 372	1 916	2 737
Enseigne	1 600	1 010	590	737
Améliorations locatives	30 583	20 920	9 663	11 420
Mobilier de bureau - centre d'immatriculation	7 745	7 613	132	165
	82 167 \$	66 967 \$	15 200 \$	16 666 \$

4. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2020	2019
Fournisseurs	36 541 \$	55 449 \$
Salaires et vacances à payer	14 550	13 142
Subventions à remettre	14 970	-
	66 061 \$	68 591 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

12

5. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées à court terme représentent des subventions reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir des charges du prochain exercice relatives au Programme d'acquisition de compétences en entreprise (PACE).

	2020	2019
Solde au début	225 950 \$	117 892 \$
Plus: Montant net reçu ou à recevoir à la fin de l'exercice	517 128	510 245
	743 078	628 137
Moins: Montants constatés à titre de produits de l'exercice	310 937	402 187
Solde à la fin	432 141 \$	225 950 \$

Le solde à la fin est composé des différents programmes suivants:

Cuisine	152 581 \$	88 802 \$
Vente-conseil	134 842	69 876
Réception	144 718	67 272
	432 141 \$	225 950 \$

6. ÉVENTUALITÉS

L'organisme a assumé la responsabilité éventuelle en se portant caution envers la Société de l'assurance automobile du Québec de toute fraude éventuelle jusqu'à concurrence d'un montant de 15 000 \$.

7. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 106 778 \$ et les versements à effectuer, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

13

7. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

2021	21 546 \$
2022	22 296 \$
2023	22 296 \$
2024	20 840 \$
2025	19 800 \$

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2020 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

14

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

RISQUE DE PRIX AUTRE

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

9. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a affecté un montant de 150 000 \$ pour contrer d'éventuelles baisses de revenus de l'organisme.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ce montant grevé d'une affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

15

10. COVID19

L'écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers. Ces événements entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice et risquent d'avoir des répercussions sur les activités futures de la société. Il est cependant impossible d'estimer l'incidence financière globale de ces événements pour le moment.

Du 23 mars au 11 mai 2020, l'organisme a dû cesser ses activités, ses projets en cours et les activités de la SAAQ, mais les activités de bureau ont continué. Il a cependant pris des mesures pour atténuer les répercussions de cette crise. De plus, l'organisme est admissible à une subvention en vertu du programme gouvernemental de Subvention salariale d'urgence du Canada et une demande de subvention d'un montant total de 39 826 \$ a été déposée pour les périodes du 15 mars au 11 avril 2020, 12 avril au 09 mai 2020, 10 mai au 6 juin 2020, 27 septembre au 24 octobre 2020, 25 octobre au 21 novembre 2020 et 22 novembre au 19 décembre 2020. Au 31 décembre 2020, un montant de 29 361 \$ est comptabilisé aux charges d'exploitation dans le poste salaires et avantages sociaux et un montant de 10 465 \$ est comptabilisé dans le poste salaires et avantages sociaux du centre d'immatriculation.

Le 23 janvier 2021, la société s'est vue octroyer un prêt de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Ce prêt ne porte pas intérêt et est garanti par le gouvernement fédéral. Le remboursement n'est pas exigé avant le 31 décembre 2022 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 20 000 \$ s'il est remboursé en totalité avant cette date.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

16

	2020	2019
ANNEXE A		
REVENUS NET DU CENTRE D'IMMATRICULATION		
Commissions	127 135 \$	99 362 \$
Revenus forfaitaires	20 477	20 131
	147 612	119 493
Salaires et avantages sociaux (net d'une aide gouvernementale de 10 465\$)	48 234	74 002
Loyer et locations diverses	12 214	11 933
Entretien général	2 616	1 745
Taxes et permis	2 161	1 975
Frais de secrétariat et de comptabilité	2 048	3 557
Fournitures de bureau et papeterie	1 281	2 811
Assurances	1 220	960
Énergie	1 150	-
Télécommunications	974	1 169
Frais bancaires	897	-
	72 795	98 152
	74 817 \$	21 341 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

17

	2020	2019
ANNEXE B		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux (net d'une aide gouvernementale de 29 361\$)	106 053 \$	107 192 \$
Publicité et promotions	40 558	30 758
Loyer	9 341	7 200
Télécommunications	1 620	826
Frais de bureau	9 190	6 529
Logiciel informatique et site internet	4 128	7 999
Intérêts et frais bancaires	3 564	4 807
Honoraires professionnels	2 048	6 503
Entretien et réparations	1 737	2 240
Cotisations et abonnements	1 486	1 449
Taxes et permis	1 475	1 759
Assurances	1 443	1 535
Formation et congrès	1 213	-
Énergie	767	1 967
Réunions - conseil d'administration et comités	304	2 915
Frais de représentation	288	1 234
Frais de déplacement	79	-
Amortissement des immobilisations corporelles	3 136	3 044
Recouvrement de frais d'administration - PACE	(39 085)	(51 726)
	149 345 \$	136 231 \$